



CDEN du 28 février 2013 Déclaration de la FSU11

À de nombreuses reprises, les enseignants des écoles se sont mobilisés pour une autre réforme des « rythmes scolaires ». Avec eux, la FSU et le SNUipp -tout en refusant le statu quo sur la semaine Darcos- continuent de dénoncer le décret des rythmes. Cette réforme, tout en confirmant la perte de 2 années de scolarisation avant l'entrée en collège, aggrave les inégalités territoriales et dégrade dans beaucoup d'écoles les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels enseignants comme territoriaux. De plus, cette réforme porte en germe la territorialisation et à terme la privatisation d'un certain nombre de missions du service public d'éducation avec risque que les principes de laïcité, gratuité et neutralité soient remis en cause.

À cette occasion, la FSU tient à rappeler également son attachement au statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants et son refus de toute déréglementation. Nous dénonçons les conséquences de la mise en place actuelle de la réforme qui impacte les obligations de service de plusieurs catégories de personnels (remplaçants, décharge de service...) et nous porterons dans les discussions tant au niveau académique qu'au Ministère notre opposition à tout projet qui instaurerait une annualisation des obligations règlementaires de service.

De même, nous serons vigilants à ce que la mise en place des nouveaux horaires ne limite pas l'accès aux temps partiels pour nos collègues.

Monsieur le Ministre de l'Éducation s'est lancé à la va vite dans une très insatisfaisante modification des horaires scolaires là où il aurait fallu prendre le temps de réussir un aménagement du temps de l'enfant compris dans sa globalité. Au lieu de prendre le temps du dialogue entre tous les partenaires de la communauté éducative afin de conjuguer bien être et réussite scolaires avec amélioration des conditions de travail de tous les personnels, il a préféré passer en force pour imposer des organisations horaires qui morcellent le temps au détriment de l'élève. D'autres choix étaient possibles, nous regrettons qu'ils n'aient pas été discutés car, au final, c'est le sentiment de gâchis qui prédomine. Une fois de plus, les choix budgétaires, politiques ou les contraintes d'organisation ont pris le dessus sur l'intérêt des élèves. En outre, cette réforme agit comme un levier de découragement là où, au contraire, notre profession avait besoin d'une reconnaissance mobilisatrice.

C'est ce dont témoigne le contre-rapport effectué par le SNUipp-FSU dans notre département comme dans toute la France (75% font état d'un vrai mécontentement dans l'application des « nouveaux rythmes »). Pour toutes ces raisons, nous continuons de demander la suspension de cette réforme et l'écriture d'un nouveau décret.

Prendre le temps de réussir une bonne réforme de l'aménagement du temps de l'enfant aurait peut-être pu permettre de faire face à l'urgence : après la saignée de postes opérée sous la mandature précédente, améliorer les conditions de scolarisation des élèves face à l'augmentation démographique. Ainsi, pour un département rural comme le nôtre qui vient de remonter à la peu glorieuse deuxième place au niveau des difficultés sociales, est-il acceptable de laisser se dégrader, rentrée après rentrée, le service public d'éducation ? Une fois les ouvertures provisoires de septembre confirmées, est-il raisonnable que, pour notre département, la dotation en postes pour la rentrée 2014 ne soit que de 2 postes pour faire face à 215 élèves supplémentaires ? Quid des postes de RASED supprimés qui font cruellement défaut ? Quid du remplacement ? Quid de la relance de la scolarisation des 2 ans ? Lors du CDEN du 20 décembre dernier, nous vous avons alerté sur cette question, nous avons réclamé un plan d'urgence pour l'Aude et nous avons voté de façon largement unitaire une motion qui allait dans ce sens. Nous réitérons cette demande et soulignons le caractère urgent de la situation.

C'est aussi cette demande que nous porterons lors de la journée de grève du 18 mars prochain car nous ne pouvons rester plus longtemps sans rien faire. Emploi, pouvoir d'achat et salaires, protection sociale, accès aux services publics (nous venons de le voir pour l'éducation dans notre département)... la situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la

baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise.

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides diverses aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité.

Pour la FSU, les conditions de la reprise de l'activité passent par une réforme fiscale, réhabilitant l'impôt et organisant une redistribution des richesses tout en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales. Il faut sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive.

Pour la FSU, la fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise.

En outre, les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté un démenti concernant le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction... Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.

Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales ont la responsabilité de proposer des alternatives et d'organiser le rassemblement et les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

C'est pourquoi la FSU avec d'autres organisations appelle tous les agents de la fonction publique à la grève le 18 mars pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

Carcassonne, le vendredi 28 février 2014.